



## ÉCOLE MATERNELLE L'OISEAU LYRE

6, rue René Navier – 93160 Noisy-le-Grand

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 5 mars 2024

Durée: 2 heures – Heure de début de Conseil: 17h08

Circonscription de  
Noisy-le-Grand 2-Gournay

E.M PU L'Oiseau LYRE  
6, rue René Navier  
93160 Noisy-le-Grand  
ce.0932820k@ac-creteil.fr  
01 45 92 61 26

#### **Présents :**

##### Pour l'équipe enseignante :

Madame BENEDETTI, Madame BOUAOUNE, Madame DICOT, Madame KRAMDI, Madame TERRAS, Madame ZAOUI

##### Pour les représentants des parents d'élèves :

Madame PAYOT (Parent d'Estelle, MS), Madame CROIX-PAULIGNAN (Parent de Thaïs, MS-GS), Monsieur TOUITOU (parent de Camille, MS), Mr SEGARD (partent d'Anaya GS et Alyssa PS)

Pour la municipalité : absent(e)s excusé (e)s : Monsieur BUTTIGIEG, non remplacé

Secrétaire de séance : Madame BOUAOUNE

#### **Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école :**

Aucune modification n'a été demandée par les membres du conseil à réception du procès-verbal du premier conseil.

Le procès-verbal est disponible sur demande et à disposition sur le blog d'école.

La mairie n'étant pas représentée, Madame Benedetti lira leurs réponses aux questions posées par les parents.

#### **1- Sécurité (et travaux), Vigipirate**

- Les entrées sont fluides telles qu'elles sont organisées. Les enseignantes arrivent à être dans leur classe à des horaires raisonnables (notamment la directrice, et ce malgré les exceptions). Le retour dans les classes n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. Le niveau Vigipirate est au niveau « Risque attentat ». Les mesures de contrôle et de présence physique aux entrées des établissements restent donc applicables.
- Portail : le portail a été réparé mais il est très souvent en panne. Avec l'ensemble des portes vitrées qui existent dans le bâtiment, il n'y a aucune sécurité si ce portail ne ferme plus.
- L'équipe demande que soit occulté le côté de la cour qui donne sur l'avenue Leclerc. La cour est exposée de ce côté et les passants n'hésitent pas à s'arrêter et à observer les élèves.
- Une demande d'accès à l'école à 13h35 par l'avenue Leclerc sera demandée pour la rentrée 2025.

Une demande sera faite lors de la visite technique pour changer de dispositif car visiblement celui-ci n'est pas efficace. La demande porte sur l'installation de plaques métalliques aimantées comme dans d'autres écoles.

Demande de réparation de dalles, de pose d'un miroir dans la salle de motricité et problème de blessures avec les murs de la même salle.

- L'école étant occupée pendant les vacances par différents groupes d'élèves et d'animateurs venant d'autres écoles, l'équipe a retrouvé du matériel et du mobilier abîmés. La mairie va-t-elle rembourser et faire un rappel au respect des lieux ? Les enseignantes craignent pour le matériel de classe et le matériel personnel qui est laissé pendant les vacances, sachant qu'il n'y a pas toujours possibilité de le mettre en sécurité. L'accès à toute l'école est autorisé par la mairie pour les équipes du périscolaire et pas aux enseignants et le matériel n'est même pas respecté.

## 2- Coopérative

Les dons de la coopérative en début d'année se sont élevés à 1850 € au total. Les classes ont reçu une régie d'avance calculée en fonction du nombre d'élèves : 15 € par élève X le nombre d'élèves de la classe. Les enseignantes utilisent cette somme pour compléter les besoins selon leurs projets spécifiques. La coopérative générale a payé la première sortie au cinéma pour toutes les classes impliquées, participé au montant de la facture pour la cueillette, les livres pour Noël, du matériel de peinture et du matériel de petit bricolage de bonne qualité (encre, couleurs originales etc.).

La recette des photos s'élève à 20 % du montant total de la recette soit 441€.

Le deuxième appel aux dons pour le deuxième semestre est en cours pour les familles ayant choisi le don au semestre.

Les parents sont remerciés pour les dons en argent comme en nature (livres, jeux, matériels divers).

Les parents élus proposent de faire des actions pour amender la coopérative. L'équipe reviendra vers eux pour se concerter sur ce qui peut être fait.

## 3- Projets

L'équipe rappelle que l'organisation de temps partagé entre l'école et les familles relève d'une réflexion de l'équipe pédagogique. L'école n'organise pas de temps dont l'objectif principal est de « faire plaisir » aux parents. Les suggestions des parents sont bienvenues mais elles restent des suggestions. Elles sont intégrées aux projets si elles sont pertinentes par rapport à celui-ci et non l'inverse.

Nous encourageons les parents à déposer (ou confier à la maîtresse) leurs cartouches vides à l'école dans les conteneurs prévus à cet effet. Les cartouches sont valorisées par le réemploi et la société reverse une petite rétribution à l'établissement (25€),

- Les sorties dans le cadre du projet Ciné-Kids sont toujours très attendues par les élèves. Les dernières séances se tiendront vers mai/juin.
- Le projet mathématique a été pré-validé.
- Les APC se déclinent en 2 propositions : l'aide pédagogique en fonction des besoins de certains élèves ou un projet où tous les élèves de la classe participent.
- Le PACTE est un temps supplémentaire proposé par l'Éducation Nationale avec un axe privilégié la compréhension de texte pour les GS.
- Une exposition est prévue en fin d'année sur la libre interprétation artistique du thème des jeux olympiques.
- Une cérémonie de remise de diplôme à la manière anglo-saxonne (entrée culturelle du volet langue) est prévue en fin d'année pour les GS qui passent au CP. Nous reviendrons vers les parents concernés pour préciser l'événement (date -à voir avec l'élémentaire- et tenue)
- Une fête du livre aura lieu le 14 juin avec un atelier pour les élèves et vente.
- le projet d'école continue d'être réfléchi en direction des apprentissages : en français , une orientation vers le développement du lexique se précise. En ce qui concerne les langues, les programmes proposent déjà un éveil à la diversité linguistique et une possibilité d'éveil à une langue singulière. Seront définis quels dispositifs éventuels pourront être mis en place pour favoriser et valoriser l'éveil aux langues en maternelle et renforcer cet aspect.

- Projets de classes : le jardinage, la ferme, le tour du monde, les continents, le cirque
- Madame PAYOT possède un petit théâtre de marionnettes et se propose de le prêter ou de monter un spectacle si des parents sont volontaires. L'équipe accueille la proposition avec grand plaisir.
- Les parents précisent que l'équipe peut faire appel à eux si besoin et de prendre leur suggestions pour ce qu'elles sont.

#### **4- Cour Oasis :**

Les réunions et ateliers sont terminés. Le projet a été envoyé à la ville pour étude et approbation. La cour sera principalement celle de la maternelle. La proposition du bac à sable n'est pas approuvée par l'équipe. Elle propose plutôt un espace jeu symbolique autre que la cuisine (espace déjà proposé dans les classes).

#### **5- Questions diverses**

- Communication : proposition d'un trombinoscope des représentants de parents afin de mieux les identifier et d'un espace sur le blog école pour l'année prochaine.
- Un espace information est proposé dans l'entrée juste après le portail jaune.
- Carte scolaire : la demande est progressive avec choix pour les familles ayant déjà un enfant scolarisé. Les PS et les CP suivront la nouvelle sectorisation. La sixième classe est équipée en mobilier pour accueillir en cas d'ouverture.
- Cours oasis opérationnelle rentrée 2024
- Plus de personnel au périscolaire
- La mairie n'a pas la capacité pour organiser la venue des parents dans toutes les écoles sur le temps du déjeuner. La directrice va communiquer la procédure de demande fixée par la mairie aux parents élus qui peuvent relancer la demande.
- La réservation du centre de loisirs et de la cantine. Réponse : le service concerné fixe la capacité d'accueil en fonction du nombre d'animateurs.
- Concernant la quantité servie, un grammage est donné.
- La prise du four est toujours dans la lingerie et il est donc inutilisable.
- 2 panneaux de signalisation enfants sont en cours d'installation.
- Concernant les fêtes de fin d'année, la mairie précise que les dates entre école et centre de loisirs doivent se suivre soit le 24 ou le 25 mai. La directrice formule la demande pour le 25 mai le matin.
- Parking : le parking est public suite au vote des élus.

Fin du conseil à 18h31

Madame Benedetti remercie les membres du conseil.

Présidente du conseil  
Madame BENEDETTI

Secrétaire de séance  
Madame BOUAOUNE